



Assemblée générale

Distr. générale
22 juin 2000
Français
Original: espagnol

Cinquante-cinquième session

Point 94 c) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique macroéconomique : crise de la dette extérieure et développement

Lettre datée du 22 juin 2000, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre du Gouvernement de la République du Honduras, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport synthétique concernant les projets et programmes de développement social actuellement mis en oeuvre par le gouvernement central (voir annexe).

Le rapport susmentionné a été élaboré conformément à la note verbale du Secréariat, en date du 8 octobre 1998, concernant la présentation des rapports nationaux sur la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social.

La situation dans laquelle se trouve la société hondurienne, qui résulte directement de la catastrophe naturelle qui a frappé notre pays il y a deux ans, connue sous le nom d'ouragan Mitch, demeure un sujet de vive préoccupation pour le Président de la République, qui est à l'origine du lancement d'un vaste programme social concernant les divers secteurs de la société, axé sur la sensibilisation de l'opinion publique et l'adoption de mesures visant à améliorer la situation des secteurs les plus vulnérables.

C'est dans ce contexte qu'a été créé le système de protection et de développement social ci-après.

Le Forum national de convergences (FONAC) a pour objet d'accélérer le processus de mise en oeuvre de politiques publiques dont l'efficacité sera renforcée grâce à la participation active des citoyens.

On s'est attaché en outre à renforcer le Fonds hondurien d'investissement social (FHIS) au profit des habitants de 18 départements du pays. Il concerne des projets comme la construction et la remise en état des routes, ponts, gués, systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que des centres éducatifs et sanitaires.

* A/55/150.

Le Gouvernement a également renforcé les programmes de transfert de revenus grâce au programme d'allocations familiales (PRAF) dont ont bénéficié 378 349 personnes dans 16 départements du pays.

Le programme intégré d'autonomisation de la femme (DI-MUJER) comprend les volets suivants : formation, appui aux microentreprises, infrastructures de base, commerces, assistance technique et crédit.

Le programme hondurien d'éducation communautaire (PROHECO), qui est géré par une commission interinstitutionnelle, a pour objet d'offrir une éducation aux communautés les plus reculées du pays par le biais de la participation communautaire et de construire 2 500 écoles d'ici à 2001.

Le programme EDUCATODOS vise à répondre aux besoins des groupes de la population qui n'ont pas eu une scolarité normale et à dispenser des cours d'alphabetisation aux habitants des zones rurales, en offrant notamment des bourses aux étudiants les plus démunis.

En ce qui concerne le logement, le Fonds national pour la productivité et le logement (FONAPROVI) est une institution financière qui octroie des fonds à moyen ou long terme pour des projets productifs et des investissements dans des logements destinés aux groupes les moins aisés.

Le Fonds social pour le logement (FOSOVI) est un organisme qui, sous la tutelle de la présidence de la République, prête une assistance dans le cadre de trois programmes spéciaux visant à légaliser les titres de propriété foncière, à améliorer les logements urbains et à construire et à améliorer les logements en milieu rural.

En outre, le Congrès national a créé le système d'information sociale (SISCO) qui porte sur la législation en vigueur.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la cinquante-cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale, au titre du point 94 c) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Antonio **Suazo**

**Annexe à la lettre datée du 22 juin 2000, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Situation sociale au Honduras

**Rapport synthétique concernant les projets et programmes
de développement social au Honduras**

Juin 2000

Présentation

Comme tout pays en développement, le Honduras doit procéder à une profonde réforme sociale qui suppose de repenser les valeurs, renforcer les capacités, acquérir des connaissances et surtout changer les comportements. Cette réforme revêt une importance croissante étant donné la pauvreté qui touche la majorité de la population.

Si l'on tient compte des possibilités réelles du pays de faire face à la situation actuelle, la stratégie la plus appropriée consiste à coordonner diverses initiatives visant à exploiter le mieux possible les ressources disponibles, en particulier les ressources humaines.

Les défis de la mondialisation

La mondialisation est une notion qui fait référence à un grand nombre de tendances et de forces qui changent actuellement la face du monde. Elle désigne un phénomène économique dans lequel les économies nationales font place à une seule économie mondiale, la production étant internationalisée et les flux financiers circulant instantanément et librement au travers des frontières.

La mondialisation est à la fois la cause et la conséquence de la révolution de l'information et est en fait alimentée par les progrès considérables réalisés dans le domaine des télécommunications et l'augmentation exponentielle de la capacité des ordinateurs et des réseaux d'information. En tout état de cause, il ne s'agit pas d'un processus unique mais quelles que soient ses caractéristiques, la mondialisation aura d'importantes répercussions sur la structure et le fonctionnement des appareils étatiques nationaux.

La volonté des pays d'Amérique latine et des Caraïbes d'être plus compétitifs dans l'économie mondiale les oblige à accroître leur productivité en modifiant le paradigme technologique pour jeter les bases qui contribueront à améliorer le bien-être de la population. Dans son action, l'État doit tenir compte de cette nouvelle réalité. La Constitution de la République du Honduras dispose que l'État doit garantir à ses citoyens l'exercice de la justice, la liberté, la culture et le bien-être économique et social.

C'est dans ce contexte qu'il importe de coordonner les efforts techniques et financiers des secteurs public et privé et de la société en général, notamment ceux

destinés aux secteurs les plus vulnérables de la société, et d'accorder la priorité à des domaines comme l'éducation, la santé et le logement.

L'objectif est de faire en sorte que nos citoyens puissent réaliser pleinement leur potentiel en jouissant de meilleures conditions de vie. Il importe d'accorder une attention particulière aux deux aspects suivants liés au phénomène de la mondialisation :

a) *Changement de niveau en ce qui concerne la prise de décisions.* La mondialisation nous impose un double processus, d'une part le transfert de certaines décisions gouvernementales essentielles au niveau intérieur, et d'autre part le processus de modernisation de l'État suppose le transfert des décisions qui concernent des aspects importants de la vie des citoyens aux centres régionaux ou locaux dans chaque pays;

b) *La porosité des frontières nationales.* La mondialisation rend toujours plus difficile la définition des espaces nationaux. Par conséquent, les gouvernements se voient obliger de redéfinir leur rôle et leur responsabilité en ce qui concerne les politiques publiques. L'interdépendance croissante oblige à procéder à une série d'ajustements en ce qui concerne la structure du gouvernement.

Contexte social

Au cours des années 80, les conditions de vie des habitants d'Amérique latine et des Caraïbes se sont dégradées en raison de divers facteurs qui sont à l'origine de l'augmentation du nombre de pauvres et de la détérioration des niveaux de vie des couches moyennes de la société. En outre, d'après les rapports des principales institutions financières comme la Banque mondiale et la BID, la région connaît une des répartitions de revenus les plus médiocres au monde. Notre pays n'échappe pas à cette réalité.

Les statistiques internationales montrent que la pauvreté s'est développée au cours des années 80 en Amérique latine. La crise budgétaire a conduit à limiter les dépenses publiques pour les programmes sociaux. En outre, le programme d'ajustement a entraîné une récession dans toute la région, qui a provoqué une hausse du chômage. Tout cela a contribué à aggraver la situation en ce qui concerne la pauvreté et l'extrême pauvreté, bien que, selon la définition et la méthode de mesures utilisées, les chiffres varient considérablement d'un pays à l'autre dans la région. D'après la CEPALC, en 1980, 35 % de la population de la région vivait en dessous du seuil de pauvreté et 15 % vivait dans la pauvreté extrême. En 1990, 41 % de la population vivait en dessous du seuil de la pauvreté et 18 % vivait dans la pauvreté extrême. Par la suite, la situation s'est améliorée : en 1997, 36 % de la population se trouvait en dessous du seuil de pauvreté et 15 % vivait dans la pauvreté extrême (CEPALC, 1988).

Le rapport de la Commission latinoaméricaine et des Caraïbes sur le développement social (1995), appelé rapport Aylwin et réalisé pour le compte du PNUD et de la BID, révélait qu'au début des années 90, la pauvreté touchait environ 35 % de la population de la région. Quels que soient les chiffres utilisés, la situation est extrêmement grave.

Vivement préoccupé par la situation dans laquelle se trouvait la société hondurienne à la suite de la catastrophe naturelle qui a ravagé notre pays il y a deux ans,

catastrophe connue sous le nom d'ouragan Mitch, le Président de la République a mis au point un programme social concernant les différents secteurs de la société, axé sur la sensibilisation de l'opinion publique et l'adoption de mesures visant à améliorer la situation des groupes les plus vulnérables, à savoir les enfants, les jeunes et les femmes.

Le Pacte de 1994 en faveur de l'enfance et de la jeunesse fait partie de l'actuel programme social du Congrès national de la République.

Au Honduras, on compte 1,5 million de jeunes âgés de 13 à 25 ans, parmi lesquels 49 % sont inscrits dans des établissements scolaires, 30 % ont une activité rémunérée pour aider financièrement leur famille et 21 % vivent dans l'incertitude.

Sur le plan social, la question des femmes occupe une place importante et les femmes ont réussi dans certains domaines à mettre un terme à la discrimination et à la subordination dont elles étaient victimes. Il reste toutefois à mettre en oeuvre des politiques viables qui permettent d'améliorer la situation des femmes dans notre société.

Le développement de l'industrie délocalisée (*maquiladora*) a amené les femmes à participer de plus en plus à la vie active et à quitter de plus en plus la campagne pour se rendre là où sont implantées les usines. L'amélioration de leur situation économique ne s'accompagne pas toujours d'une amélioration des conditions de vie, y compris sur le plan de la santé et de l'éducation. En règle générale, les femmes doivent laisser seuls leurs enfants chez elles ou sous la surveillance d'autres enfants un peu plus âgés, situation qui n'est guère propice à leur développement.

Réforme sociale

Les problèmes sociaux de l'Amérique latine se sont aggravés, la plupart depuis très longtemps, les mesures d'ajustement structurel ayant entraîné une période de récession. Il a donc fallu renforcer les capacités de l'État de protéger les secteurs les plus démunis et vulnérables tout en lui permettant d'assumer ses fonctions en matière de politiques sociales. On s'est surtout attaché à mettre en place une sorte de système de protection sociale minimale et à améliorer la fourniture de services dans le cadre des différents programmes sociaux, en accordant la priorité aux secteurs les plus démunis. Le Honduras a mis en oeuvre un large éventail de programmes sociaux dont la plupart visent les objectifs suivants :

- La solidarité. On s'est employé à prêter un appui financier aux groupes les plus vulnérables par le biais de projets qui ont été mis en oeuvre à titre temporaire pour remédier aux situations les plus graves. Toutefois, étant donné leur succès et le fait que l'on n'ait pas réussi à surmonter les problèmes, ces projets ont duré plus longtemps que prévu;
- L'amélioration de la fourniture des services sociaux, en ce qui concerne en particulier la santé, l'éducation et le logement, surtout au niveau local. Le secteur public doit être capable de répondre avec efficacité aux besoins des citoyens en leur offrant des services de qualité. À cet effet, on s'est employé en priorité à améliorer les modalités de prestation des services et à renforcer l'impact de ceux-ci. On s'est efforcé de mieux cibler les politiques et programmes sociaux.

La plupart des services sont fournis par le biais d'organismes publics car il n'y a pas d'autres prestataires de services possibles. Afin d'améliorer les services offerts par le Gouvernement, il importe de renforcer les compétences des fonctionnaires ainsi que leur dévouement professionnel.

Participation des citoyens (FONAC)

Le principal objectif est d'encourager la participation des citoyens à la définition des politiques publiques. Cette participation prendra essentiellement la forme de demandes présentées par les citoyens, en particulier par les représentants. Il importe d'encourager les citoyens à participer à la formulation des politiques afin de construire une démocratie participative.

À cette fin, le Honduras a créé le Forum national de convergences (FONAC) afin d'accélérer la mise en oeuvre de politiques publiques qui faciliteront la participation effective des citoyens par l'intermédiaire de délégations ou d'alliances stratégiques. Il ne s'agit pas seulement de contribution volontaire mais d'une participation en tant que partenaire de l'État dans le cadre de la fourniture de services. Les programmes publics permettront aux citoyens d'organiser leur participation, contribuant ainsi à créer une société civile plus puissante en conférant des pouvoirs à ses membres et en leur permettant ainsi d'améliorer leur niveau de vie.

Il importe de recenser les différentes expériences en matière de participation afin de les faire connaître au plus grand nombre d'organisations et de personnes intéressées. On pourra ainsi encourager les citoyens à participer activement à la gestion des affaires publiques, tant aux niveaux territoriaux que dans les domaines techniques.

Parmi les expériences en matière de participation, on citera les suivantes :

1. Le Forum du citoyen et le transfert de la police au pouvoir civil;
2. L'élimination de l'essence avec plomb au Honduras;
3. La création de la municipalité de San Francisco de Opalaca;
4. La tenue d'un référendum municipal pour la fermeture de cantines;
5. La dérogation du service militaire obligatoire au Honduras.

Programmes de lutte contre la pauvreté et programmes de protection sociale au Honduras

Fonds hondurien d'investissement social (FHIS)

Le Fonds hondurien d'investissement social comprend 2 594 projets représentant un montant de 708,3 millions de lempiras dont 607,3 millions ont déjà été dépensés. Ces projets, destinés aux habitants de 18 départements du pays, portent sur la construction et la remise en état des routes, ponts, gués, systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ainsi que des centres éducatifs et sanitaires. D'autres projets portent sur la construction de murs d'enceinte, sur l'assistance sociale et sur la fourniture d'un appui aux municipalités.

Projets en cours d'exécution par le FHIS de janvier à juillet 1999

	<i>Nombre de projets</i>	<i>Montants en milliers de lempiras</i>
Assistance sociale	129	53 671
Approvisionnement en eau et assainissement	454	99 165
Éducation	902	245 585
Santé	43	11 521
Environnement	38	25 318
Projets municipaux	977	255 788
Création d'emplois	5	570
Autres	5	570
Total	2 594	708 293

Soucieux d'accorder la priorité aux groupes les plus pauvres et aux zones les plus touchées par la catastrophe naturelle, le Gouvernement a renforcé les programmes de transfert de revenus, notamment le Programme d'allocations familiales et le Fonds hondurien d'investissement social.

Programme d'allocations familiales (PRAF)

Le programme d'allocations familiales concerne 378 349 personnes dans 16 départements du pays.

De janvier à octobre 1999

<i>Sous-programme/projets</i>	<i>Nombre total de bénéficiaires</i>	<i>Montant en millions de lempiras</i>
Allocation scolaire du premier au troisième degré	100 309	27,0
Allocation scolaire accordée au quatrième degré	44 652	12,2
Allocation maternelle et infantile	81 969	26,7
Allocation alimentaire	24 784	9,8
Allocation du troisième âge	11 167	4,5
Bourse scolaire	104 252	6,7
Sous-programme d'autonomisation de la femme	11 216	23,4
Total	378 349	110,3

Le Programme intégré d'autonomisation de la femme comprend les volets suivants : formation, appui aux microentreprises, infrastructures de base, commerces, assistance technique et crédit.

Projet hondurien d'éducation (PROHECO)

Cette année a été marquée par le lancement du projet hondurien d'éducation communautaire (PROHECO), qui est géré par une commission interinstitutionnelle

et a pour objet d'offrir une éducation aux communautés les plus reculées du pays grâce à la participation communautaire.

PROHECO devrait être mis en oeuvre dans 2 500 écoles d'ici à 2001. Il concerne actuellement 500 nouvelles écoles, soit 662 enseignants et 23 517 élèves. Une formation a également été dispensée à 497 associations éducatives et à quelque 3 136 parents. Au cours des deux prochaines années, le projet sera étendu à 2 000 écoles supplémentaires, soit 100 000 enfants de communautés démunies qui n'ont pas accès à l'eau potable ni à l'électricité.

Formation

EDUCATODOS

Ce projet vise à répondre aux besoins des groupes qui n'ont pas pu suivre une scolarité normale. On a ainsi dispensé des cours d'alphabétisation à près de 100 000 habitants des zones rurales en 1999.

Programme de bourses et d'allocations

On a attribué des bourses et des allocations aux étudiants les plus pauvres dans les différents départements du pays afin de réduire le taux d'absentéisme et d'améliorer les résultats scolaires :

<i>Type de bourse/allocation</i>	<i>Description</i>	<i>Nombre de bénéficiaires</i>	
		<i>Couverture</i>	<i>Montant en lempiras</i>
Bourses ordinaires	Étudiants de niveau moyen	5 605 bénéficiaires 3 847 bourses	3,8 millions
Bourses estudiantines	Subvention pour frais de transport en zone urbaine	70 470 étudiants 47 instituts dans 10 départements	10 millions
Éducation et résultats scolaires	Élèves de l'enseignement primaire, enseignement de base et enseignement technique dont les résultats scolaires sont supérieurs à 80%	2 300 élèves, 12 collèges publics, 9 centres de Infop	6,9 millions
Réussite scolaire	Enseignement primaire	50 000 élèves	40 millions
	Enseignement secondaire	10 000 élèves	10 millions
	Les trois meilleurs élèves de chaque école et collège dont les résultats scolaires sont compris entre 90 et 100 %		47 945 bourses

Fonds national pour la productivité et le logement (FONAPROVI)

Le Fonds national pour la productivité et le logement (FONAPROVI) est une institution financière créée par le Gouvernement hondurien, qui octroie des fonds à

moyen ou long terme pour des projets productifs et des investissements dans des logements destinés aux groupes les moins aisés.

L'allocation des ressources se fait sous la forme de programmes de crédit (mécanisme de guichet ouvert) à des taux d'intérêt préalablement fixés, mettant ainsi à la disposition des agents économiques privés des ressources financières assorties de conditions de paiement appropriées afin de pouvoir mettre en oeuvre des plans d'investissement rentables.

Fonds social pour le logement (FOSOVI)

Le Fonds social pour le logement (FOSOVI) est un organisme qui, sous la tutelle de la présidence de la République, finance directement ou par le biais d'intermédiaires l'exécution des politiques nationales concernant le secteur du logement, des services y afférents et des établissements humains, et contrôle les résultats obtenus dans le cadre de la mise en oeuvre de ces politiques.

Le FOSOVI a pour population cible les familles qui ont peu de revenus et auxquelles sont versées des ressources provenant du secteur public et d'autres sources telles que les services d'aide au logement et d'amélioration des logements urbains et ruraux.

Le FOSOVI prête une assistance dans le cadre de trois programmes spéciaux visant à légaliser les titres de propriété foncière, à améliorer les logements urbains et à construire et à améliorer les logements en milieu rural.

Congrès national de la République du Honduras

Organisation du Congrès

Commissions de travail

Députés

Présidence

Projection sociale

Parlement virtuel

Projet SISCO

Documents en consultation

Index des projets présentés au Congrès. An 2000

Oficina de Proyección Social (Bureau de projection sociale)

Palacio Legislativo, Tegucigalpa MDC, Honduras

(504) 220 0250/(504) 220 6920

23 mars 2000

<webmaster@congreso.gob.hn//orienta@congreso.gob.hn>

Bureau de projection sociale

Congrès national du Honduras

SISCO

Système d'information sociale
du Congrès national

Projection sociale du Congrès

Rapport de 1998

Rapport de 1999

Projet SISCO

Demandez le CD-ROM Législation sociale

Projection sociale

Congrès national

(504) 220 0250

Le SISCO en bref...

Le système d'information sociale du Congrès national du Honduras (SISCO) permet d'assurer un lien entre la demande en matière de besoins sociaux et l'offre existante. Il fournit les outils nécessaires pour assurer le lien entre les besoins de la société civile et l'offre de biens et de services permettant de satisfaire ces besoins. La prestation de services se fait individuellement au sein du Bureau de projection sociale du Congrès national ou par le biais du Web.

SISCO

Système d'information sociale du Congrès national

Objectif 1

Resserrer les liens entre la société civile et le Bureau de projection sociale du Congrès national.

Résultat 1

La société civile organisée pourra participer directement aux affaires la concernant au sein du Congrès national de la République, par le biais de canaux électroniques et des forums d'action sociale.

Activité 1.1

Créer un site Internet sur lequel l'on pourra obtenir des informations concernant le Bureau de projection sociale du Congrès. L'adresse Internet est la suivante : <www.congreso.gob.hn/redsocial>.

Activité 1.2

Créer le club des amis du Congrès national auprès des étudiants du pays. Ce club possède un site Internet à l'adresse suivante : <www.congreso.gob.hn/amigos>.

Activité 1.3

Créer le forum d'action sociale dont l'objet sera de favoriser la concertation, de promouvoir les intérêts de la société et de lutter contre la pauvreté.

Activité 1.4

Créer les documents permettant d'assurer la promotion des sites Web et créer des bases de données comportant des indications sur les lieux où les citoyens peuvent avoir accès à ces sites, lieux qui peuvent prendre la forme de guichets ouverts au public.

Résultat 2

La société civile pourra disposer de documents et de moyens d'information actualisés et concertés sur le secteur social.

Activité 2.1

Produire tous les six mois un CD-ROM comportant :

- a) Les textes législatifs en matière sociale;
- b) Les documents issus des forums d'action sociale;
- c) Des indices et des statistiques sur la pauvreté, des enquêtes auprès des ménages et autres.

Le CD-ROM sera distribué aux députés et aux membres du forum d'action sociale.

Activité 2.2

Publier une revue semestrielle de projection sociale appelée Redsocial qui fera le bilan du CD-ROM. Cette revue sera distribuée aux organisations de la société civile. Décrire les secteurs les plus touchés par la pauvreté et la pauvreté extrême et élaborer des documents et des études sur le secteur social.

Résultat 3

Engager les médias (radio, presse écrite et télévision) à favoriser la communication entre la société civile et le Congrès national, les médias constituant la pierre angulaire de l'information au niveau national.

Activité 3.1

Faire en sorte que les journalistes détachés auprès de l'Assemblée législative dispose des connaissances et des outils adéquats pour naviguer sur Internet et sur le Redsocial du Congrès grâce à l'organisation périodique de stages de formation.

Activité 3.2

Créer une banque de données avec les informations fournies par les principaux médias du pays concernant notamment la répartition de leurs programmes et négocier l'obtention d'espaces dans le cadre desquels le Congrès peut mener ses travaux dans le domaine social et proposer des thèmes de participation aux citoyens.

Résultat 4

Le Congrès national, par le biais du Bureau de projection sociale, pourra recueillir des informations sur les besoins sociaux, traiter ces informations en tenant compte de l'offre institutionnelle et donner suite à ces demandes. Tout cela se fera par le biais d'un système informatique qui permettra de suivre l'état de chaque demande.

Activité 4.1

Créer au sein du Congrès national un guichet à partir duquel les citoyens pourront avoir accès au Redsocial et consulter les progrès réalisés dans le traitement de leur demande, donner leur avis sur telle ou telle question, obtenir des informations sur les ressources humaines, demander des consultations, etc.

Activité 4.2

Créer un réseau informatique reliant la présidence, la trésorerie et le Bureau de projection sociale afin de suivre le traitement des demandes d'aide, de subventions, le courrier interne et l'utilisation et la mise à jour des pages Internet.

Activité 4.3

Créer une base de données avec des informations concernant les besoins recensés et les demandes traitées. Cette base, qui prendra le nom de « Demanda Social », sera progressivement enrichie avec des informations concernant les besoins de chaque commune et municipalité du Honduras.

Activité 4.4

Créer une base de données avec des informations sur les organismes chargés de répondre aux besoins des citoyens. Cette base de données prendra le nom de « Oferta Institucional ».
